

Refonte de la carte scolaire des collèges rennais

Première analyse des ateliers de concertation avec les parents d'élèves

Dans le cadre de la concertation sur la refonte de la carte scolaire des collèges rennais, plus d'une centaine de parents d'élèves d'écoles élémentaires ont été consultés lors de quatre ateliers par secteur géographique (entre le 12 et le 20 juin 2023).

Voici les enseignements généraux que l'on peut retenir d'une première analyse de l'expression des parents d'élèves.

A) Les critères qui rendent un collège attractif

1) Le secteur de recrutement du collège comme territoire de vie

L'inscription au collège s'insère dans des habitudes de vie familiale qui correspondent à un territoire vécu. Les parents évoquent :

- La question des mobilités au sein de l'espace urbain et en conséquence le critère de la proximité. Le critère « distance-temps » est variable selon les parents et est modulé par le mode de déplacement et le cheminement effectué. Globalement, les parents s'accordent pour 20 à 30 minutes maximum porte à porte, à pied ou en transport en commun.
- L'organisation familiale : prise en charge des frères et sœurs par les aînés de la fratrie
- Le souhait de ne pas éparpiller les fratries ou les cohortes lors du passage au collège

2) L'offre de formation proposée par l'Education nationale

Les options et leur concentration sont perçues à la fois comme des caractéristiques discriminantes des établissements mais aussi des leviers pour rendre un collège attractif. La nature des options proposées est parfois évoquée. Certains parents attachent une grande importance aux options linguistiques qui devraient être mieux réparties. De nombreux parents déplorent la trop forte concentration d'options sur certains collèges déjà attractifs.

3) L'image d'un établissement scolaire

Ce critère est évoqué par tous les parents mais recouvre un ensemble d'éléments extrêmement divers dont la priorité peut varier fortement selon les groupes et selon les secteurs représentés. Cependant certains éléments apparaissent déterminants :

- Les résultats au brevet des collèges
- Le dynamisme de l'équipe pédagogique (projets pédagogiques et actions éducatives) et le remplacement ou non des enseignants absents.
- La réputation de l'établissement en lien avec la perception du quartier d'implantation
- Le climat scolaire de l'établissement en lien avec les éléments qui précèdent.

4) L'encadrement pédagogique et éducatif de l'Education nationale

Cette question apparaît en lien avec la question des moyens, en particulier lié au dassement des établissements REP, REP+ ou non. Il en découle aussi une vigilance à l'égard du nombre d'élèves par classe.

Les parents évoquent :

- La qualité de l'accueil des élèves moins favorisés, qui doit pouvoir être assurée grâce à des moyens complémentaires (personnels dédiés).
- L'importance de la relation entre le collège et les écoles primaires, tant par des rencontres entre enseignants que par des visites de présentation ou des portes ouvertes du collège.

5) La mixité sociale au sein des établissements scolaires

La mixité sociale semble plus spontanément citée parmi les parents habitant dans le secteur d'un collège déjà mixte ou ayant un IPS faible. Certains groupes de parents n'évoquent pas ce critère comme étant un objectif à rechercher.

Tous s'accordent sur l'idée que l'arithmétique des affectations entraînées par les modifications de carte scolaire ne suffit pas à créer cette mixité sociale. Une mixité scolaire « équilibrée » se construit aussi grâce au projet pédagogique de l'établissement et aux dispositions d'accompagnement mises en place.

B) Les avis d'ordre général sur les actions de carte scolaire

Chaque jugement émis par les parents lors des ateliers reste fortement lié aux représentations sociologiques des établissements et des quartiers de chaque scénario présenté. Ainsi, certaines opérations peuvent être jugées de manière positive dans un secteur alors que, localisées dans un autre secteur, ce type d'action pourra être rejetée.

1) Sectorisation (rattachement d'une école vers un autre collège)

Les opérations de sectorisation ne sont pas perçues de manière particulièrement négative. Selon les écoles et les collèges concernés, ces opérations sont approuvées pour favoriser la mixité au sein d'un collège et diminuer l'évitement vers le privé. Une vigilance particulière doit être accordée :

- Aux effectifs afin de ne pas surcharger les classes
- Aux dynamiques de projet ou de liaison mis en place entre certaines écoles et leur collège de rattachement
- Aux moyens alloués aux collèges : périmètre des REP.

2) Montée alternée

Cette catégorie de scénarios concentre le plus d'avis négatifs lors des différents ateliers. Les préoccupations qui apparaissent sont liées :

- au cadre et aux habitudes de vie de la famille (proximité, accessibilité, fratrie, changement de quartier, sécurité, habitude du déjeuner à domicile le midi)
- à une crainte d'écart importants de performances scolaires entre élèves
- à la répartition des moyens : établissements REP, REP+ ou sans réseau prioritaire et continuité des options.

Il faut souligner que si dans un premier temps un consensus spontané refuse ce scénario, la suite des discussions peut amener certains parents à identifier des effets positifs :

- Une mixité en théorie parfaitement équilibrée entre deux établissements

- L'existence de seulement deux niveaux d'âge dans le collège

Des éléments de vigilance sont exprimés en cas de mise en œuvre de ce type d'action :

- La nécessité d'une communication importante vers les familles
- L'extension des options présentes dans un établissement au deuxième établissement
- La mise en place de transport dédié, ou gratuit
- Une tarification adaptée de la restauration scolaire

3) Secteur multi-collèges

Le secteur multi-collèges déjà existant à Rennes a pu apporter aux élèves la possibilité d'accéder à un éventail d'options plus diversifiées. Certains parents indiquent que le secteur multi-collèges a permis à certaines familles de pouvoir effectuer un choix entre proximité et image du collège.

Cependant, les critères d'affectation au sein du secteur multi-collèges sont perçus comme opaques.

Des éléments de vigilance sont exprimés en cas de mise en œuvre de ce type d'action :

- veiller à ne pas dégrader la mixité sociale d'un collège dont l'image serait perçue comme négative
- accompagner les équipes éducatives dans l'accueil d'un nouveau public scolaire pour préserver la qualité du climat scolaire au sein du collège

4) Fermeture et/ou ouverture d'un établissement

La fermeture d'un établissement au moment de l'ouverture d'un nouveau collège (transfert des équipes éducatives et des cohortes) est une hypothèse préférée à celle d'une fermeture progressive sans transfert immédiat, qui apparaît plus difficile à accepter pour l'ensemble du quartier concerné et pour les élèves (à la fois ceux restant dans l'établissement jusqu'à sa fermeture et ceux devant être redirigés vers d'autres collèges).

Le choix de la localisation d'un nouveau collège s'avère particulièrement important tant l'image d'un établissement est corrélée à celle de son quartier d'implantation, limité à quelques rues autour sans prendre en compte l'ensemble du secteur de recrutement du collège.

5) Projets d'extension et/ou de reconstruction sur site

Les projets d'extension et d'aménagement des collèges sont bien accueillis, en particulier ceux concernant les aspects extérieurs et les abords d'un établissement permettant d'améliorer son image.

Le temps des travaux semble dégrader temporairement l'image de l'établissement concerné. Un point de vigilance est exprimé sur la qualité de l'accueil des élèves pendant ces travaux.